



Avril 2026

- p02 - Le mot de Mme la Maire
- p03 - Les évènements qui ont marqué les derniers mois
- p07 - La vie municipale
- p11 - La communication
- p14 - Le carnet
- p15 - La jeunesse
- p18 - L'environnement
- p19 - Les travaux et voiries
- p21 - Les petites annonces
- p22 - L'agenda
- p23 - Les numéros utiles
- p25 - La mairie

N°1

**Néewiller-près-
Lauterbourg**

BULLETIN MUNICIPAL



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup de sincérité et d'enthousiasme que je m'adresse à vous à travers ce premier bulletin communal de la mandature. C'est également un honneur pour moi de pouvoir servir notre commune et de m'engager, avec l'ensemble de l'équipe municipale, au service de notre village.



Suite aux élections municipales, une nouvelle équipe s'est constituée, composée de deux conseillers sortants et de nombreux nouveaux élus qui ont choisi de s'investir. Dans un contexte particulier, où la précédente équipe municipale a majoritairement fait le choix de ne pas se représenter, nous avons souhaité nous mobiliser afin d'assurer la continuité et de faire vivre notre commune.

Ces premières semaines ont été riches et intenses. Il nous a fallu prendre nos repères, découvrir les dossiers en cours, mais aussi apprendre à travailler ensemble.

Nous avons également engagé une réflexion pour moderniser nos outils et faciliter la communication, avec un objectif simple : être plus efficaces et plus proches de vous.

Comme nous nous y étions engagés avec notre slogan « nouvelle équipe, nouvelle énergie », nous avons souhaité repenser ce bulletin communal. Nous avons voulu un format plus moderne, plus clair et agréable à lire, tout en restant sobre et fidèle à l'identité de notre village. Cette édition d'avril est exceptionnellement longue car elle regroupe les informations depuis février, mais les prochains numéros retrouveront un format plus court. Ce travail a demandé du temps, de la réflexion et un véritable investissement collectif. Nous ferons notre possible pour vous proposer une publication régulière.

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des élections. Merci également aux nombreux habitants qui ont participé à l'Oschterputz : avec plus de 40 participants, ce premier événement du nouveau mandat a été une belle réussite, illustrant l'esprit de solidarité et de convivialité qui fait la richesse de notre commune.

Dans les semaines à venir, nous irons à la rencontre de nos associations, des habitants et des entreprises locales afin d'échanger, de faire le point et de mieux comprendre vos attentes. Ces moments de dialogue seront essentiels pour construire ensemble les projets de demain.

Nous poursuivons en parallèle la prise de connaissance des dossiers en cours afin de pouvoir avancer sereinement et définir les priorités pour les mois à venir. Avec toute l'équipe municipale, nous sommes pleinement engagés pour notre village et à votre écoute.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Mme la Maire,
Vanessa MULLER

L'ART EXPO

Succès pour l'exposition artistique : la solidarité à l'honneur

Le dimanche 1er mars 2026, la salle polyvalente s'est transformée en une véritable galerie d'art. De 10h à 18h, de nombreux visiteurs ont pu admirer une grande diversité de talents allant de l'aquarelle et la peinture à la sculpture et la création de luminaires.

Une rencontre intergénérationnelle réussie

Grâce à l'initiative des organisateurs artistes et exposants, Bruno AXTMANN, Simone CARA, Aurore CLAUSS, Patricia KNAUB et Hubert MEICHEL, les élèves de l'école de Neewiller-Scheibenhard ont été pleinement intégrés au projet.

La directrice, enchantée par cette proposition, et Mme CARA ont accompagné les enfants dans la réalisation de magnifiques œuvres sur les thèmes de la mer et de l'espace. Le mélange entre les créations des artistes confirmés et celles des écoliers a offert un parcours visuel unique et très apprécié.

Un coup de pouce financier pour l'école

Au-delà de la réussite artistique, l'aspect solidaire a porté ses fruits. L'intégralité des bénéfices de la vente de gâteaux, cafés et boissons réalisés durant cette journée a été reversée à l'établissement scolaire.

C'est un chèque de **1 124,28 euros** qui a été remis à l'école pour soutenir ses futurs projets pédagogiques.

Un grand merci aux artistes, aux bénévoles et aux visiteurs pour leur générosité et leur participation à la vie de notre village !



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 mars 2026

À l'issue du scrutin, voici les résultats pour notre commune :

Inscrits : 411

Votants : 238

Suffrages exprimés : 178

Votes blancs : 30

Votes nuls : 30

Nous remercions les membres du bureau de vote et les assesseurs pour leur disponibilité et leur engagement tout au long de cette journée.



Installation du Conseil Municipal de Néewiller

La séance d'installation du Conseil Municipal s'est tenue le vendredi **20 mars 2026** à 20h.

À cette occasion, ont été élus :

Maire : Vanessa MULLER

1er adjoint : Daniel HEINTZELMANN

2ème adjoint : Elodie VICKTOR

Cette réunion marque le début officiel du nouveau mandat municipal.

Nous adressons nos vœux de réussite à l'ensemble de l'équipe municipale dans l'exercice de ses fonctions.

OSCHTERPUTZ 2026

Un grand merci à tous les participants qui se sont mobilisés le **28 mars 2026** pour notre Oschterputz.

Votre engagement et votre bonne humeur ont fait de cette matinée un beau moment partagé.

Ces actions collectives sont essentielles pour entretenir et valoriser notre cadre de vie. Nous avons ramassé **200 kg** de déchets et **13** pneus. La matinée s'est terminée autour d'une petite collation, bien méritée après l'effort.

Un grand merci également à la MJC pour avoir inscrit l'événement à l'agenda.

On compte sur vous l'année prochaine !



INSTALLATION DES DÉCORATIONS DE PÂQUES

Nous adressons tous nos remerciements aux membres du **club déco** pour leur superbe travail et leur créativité ; le centre du village s'est paré de magnifiques décorations printanières, entièrement faites main.

Merci à eux d'apporter autant de couleurs et de bonne humeur à notre village !



OSCHTERPUTZ 2026

À LA MAIRIE : FAIRE DU TRI POUR LA BONNE CAUSE !

En parallèle du nettoyage de nos rues, la municipalité a également opéré son propre "Oschterputz" dans les bureaux de la mairie.

Cette opération de désencombrement a permis de donner une seconde vie à de nombreux matériaux :

- Solidarité avec l'école : des volumes importants de vieux papiers ont été triés et déposés dans la benne de l'école. Cette action permettra de soutenir les projets scolaires en contribuant au financement de leurs activités.
- Recyclage responsable : nous avons également évacué divers appareils informatiques et électroniques hors d'usage afin qu'ils soient traités par les filières de recyclage appropriées.

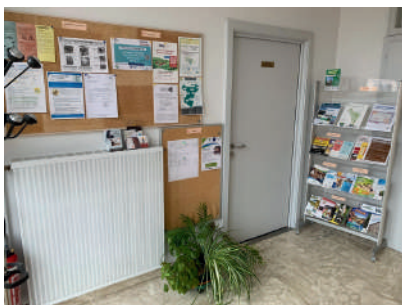
Une belle occasion de joindre l'utile à l'agréable en allégeant nos espaces de stockage tout en soutenant nos jeunes écoliers !

Un grand merci aux élus et agents qui ont prêté main-forte pour cette mission de printemps.

AVANT



APRÈS



DÉLIBÉRATIONS DE L'ANCIEN CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 janvier 2026, du 28 janvier 2026 et du 26 février 2026

Etat annuel des indemnités des élus 2025 : Monique LICHTEBLAU - Maire - Indemnités brutes : 16 277.64 €

Vincent CLAUSS - Adjoint - Indemnités brutes : 5 277.96 €, Désiré OESTERLE - Adjoint - Indemnités brutes : 4 192.68 €

Le conseil municipal prend acte:

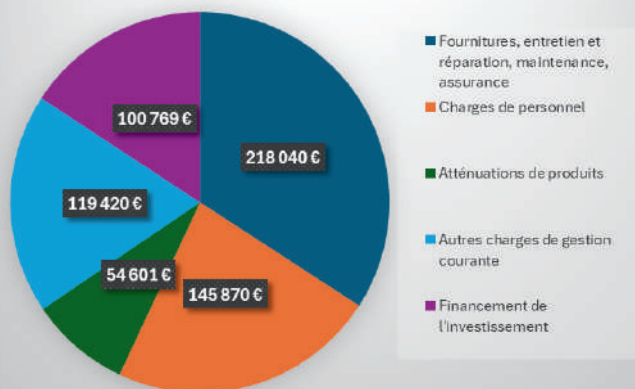
- Le conseil municipal accepte de céder à la famille SCHMITT, à l'euro symbolique, la parcelle 363 section 1 de 5,54 ares et autorise M. Vincent CLAUSS, 1er adjoint, à signer l'acte en tant que représentant de la commune.
- Le conseil municipal prend acte du Rapport annuel d'activités 2024 de la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin.
- Le conseil municipal approuve la reconduction d'un partenariat tripartite avec la Société Protectrice des Animaux de Haguenau et environs ainsi que le projet de convention de gestion et son annexe et autorise le maire à signer la convention de gestion et à accomplir toute formalité afférente.
- La commune de Neewiller-près-Lauterbourg a adopté une motion de soutien à la liberté locale, en appui aux propositions formulées par l'Association des Maires de France. Elle réaffirme l'importance de la libre administration, de l'autonomie financière et de la subsidiarité pour permettre aux communes d'agir efficacement. La motion appelle également l'État à garantir les moyens nécessaires et à alléger les contraintes pesant sur les collectivités.
- La commune n'a pas usé de son droit de préemption urbain pour la parcelle n°23 section 1.
- Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de rénovation énergétique à l'école pour un montant estimé à 93 999 € HT (103 091,16 € TTC) pour la toiture et pour les fenêtres et stores de toit et autorise le maire à négocier avec les fournisseurs et à solliciter les subventions.
- Approbation du plan de financement des travaux "Rénovation énergétique du toit de l'école". Le conseil municipal a adopté, par 12 voix pour et 2 abstentions le plan de financement suivant :
Coût estimatif des travaux :

- Remplacement de la toiture (tuiles, lattes, écran sous toiture,..)	87 160,00 €
- Installation de nouvelles fenêtres de toit avec stores	<u>6 839,00 €</u>
- Total des dépenses H.T.	93 999,00 €
- Participation de l'Etat - DETR 2026 - 40 %	37 599,60 €
- Autofinancement	56 399,40 €
- Le conseil municipal approuve le décompte des charges pour les locataires du presbytère pour l'année 2025.
- Le conseil municipal approuve la création d'un emploi permanent de rédacteur territorial à plein temps à compter du 1/03/2026 pour les fonctions de secrétaire de mairie.
- Le conseil municipal décide de continuer à réaliser ce contrôle tous les 3 ans, et de faire également un contrôle annuel, et décide de procéder à la numérotation des poteaux d'incendie, de confier ces missions à la société MARESEAU. Le maire est autorisé à signer les ordres de mission et les documents contractuels.

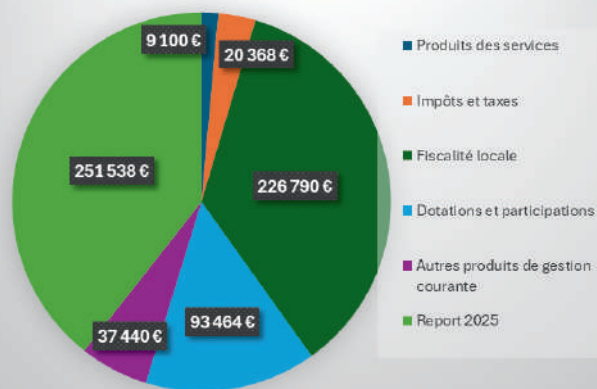
- Le conseil municipal a approuvé la mise à disposition gratuite de portions de terrains communaux à la Communauté de communes de la Plaine du Rhin pour la réalisation d'une piste cyclable. Cette mise à disposition couvre toute la durée du projet et de son exploitation, et autorise la COMCOM à y effectuer les travaux nécessaires. Mme le Maire est habilitée à signer la convention correspondante.
- Le conseil municipal a approuvé le Compte Financier Unique (CFU) 2025.
- Affectation du résultat 2025 : le conseil municipal a réparti l'excédent de fonctionnement 2025 (324 824,37 €) entre l'investissement et le report en fonctionnement. 73 286,09 € couvrent le besoin de financement, et 251 538,28 € sont reportés.
- Les taux d'imposition 2026 sont reconduits à l'identique : aucun changement par rapport à 2025. Le conseil municipal a adopté cette décision à l'unanimité.
- Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2026, équilibré en fonctionnement (638 700 €) et en investissement (263 800 €).
- Le conseil municipal a désigné M. Vincent CLAUSS pour statuer sur la déclaration préalable déposée par la SCI ALMOJA, afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

LE BUDGET 2026 ADOPTÉ LE 26.02.2026

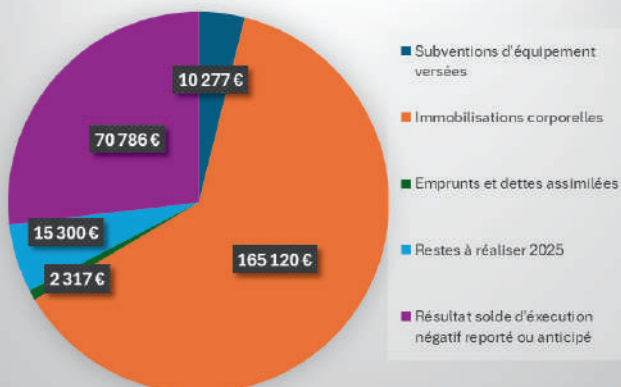
Fonctionnement - Dépenses



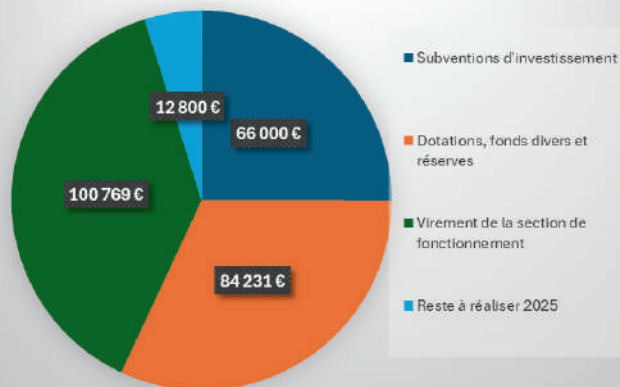
Fonctionnement - Recettes



Investissement - Dépenses



Investissement - Recettes



DÉLIBÉRATIONS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2026

Indemnités des élus

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les indemnités des élus comme suit :

Taux maximal autorisé : Indemnités du maire 44,3 % = 1 820,96 € Brut

Indemnités des adjoints ayant reçu délégation : 11,77 % = 483,81 € Brut par adjoint

TOTAL de l'enveloppe globale allouée = 67,84 % (maire + adjoints)

Délégations au Maire

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- D'exercer, au nom de la commune, sans limite de montant par bien les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L 211-2 ou au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal dans la limite de 5000€ ;
- De donner, en application de l'article L.324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;
- De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

Délégués pour représenter la commune au Syndicat Mixte de Lutte contre les Moustiques :

Titulaire : Mme Vanessa MULLER

Suppléant : M. Frédéric APPELSHAEUSER

Et référent moustique : Mme Elodie VICKTOR

Délégués pour représenter la commune au Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs :

Titulaires : Mme Vanessa MULLER et M. Daniel HEINTZELMANN

Suppléant : Mme Elodie VICKTOR

Membres de la commission d'appel d'offre

Titulaires : M. Julien REICHERT, M. Daniel HEINTZELMANN et Mme Emilie DEMANGEON

Suppléants : Mme Fabienne ZERR, M. Franck ZERR et Mme Aurélie HERR

Désignation des commissions

Le conseil municipal décide la création des commissions communales proposées :

- Commission Urbanisme – PLU
- Commission Sécurité urbaine
- Commission Risques naturels
- Commission Fleurissement, Décoration
- Commission Communication
- Commission Vie Associative – Sport Santé
- Commission Affaires scolaires
- Commission Environnement

Commission Urbanisme - PLU : Mme Vanessa MULLER, Mme Emilie DEMANGEON, M. Daniel HEINTZELMANN, Mme Maurane FLORENTIN, Mme Véronique PAUTLER, Mme Fabienne ZERR, M. Julien REICHERT

Commission Sécurité urbaine : Mme Emilie DEMANGEON, M. Mathieu MULLER, Mme Maurane FLORENTIN, Mme Elodie VICKTOR, Mme Fabienne ZERR, M. Christophe CASPAR, M. Frédéric BAUMANN

Commission Risques naturels : Mme Emilie DEMANGEON, Mme Elodie VICKTOR, M. Franck ZERR, M. Frédéric APPELSHAEUSER, M. Christophe CASPAR

Commission Fleurissement, Décoration : M. Mathieu MULLER, Mme Véronique PAUTLER, Mme Elodie VICKTOR, Mme Fabienne ZERR, M. Christophe CASPAR

Commission Communication : Mme Vanessa MULLER, Mme Emilie DEMANGEON, Mme Maurane FLORENTIN, Mme Elodie VICKTOR, Mme Fabienne ZERR

Commission Vie associative, Sport, Santé : Mme Rachel METZLER, M. Franck ZERR, Mme Aurélie HERR, Mme Elodie VICKTOR, M. Christophe CASPAR

Commission Affaires scolaires : Mme Vanessa MULLER, Mme Rachel METZLER, Mme Maurane FLORENTIN, Mme Véronique PAUTLER, Mme Elodie VICKTOR, M. Julien REICHERT

Commission Environnement : M. Franck ZERR, Mme Emilie DEMANGEON, Mme Maurane FLORENTIN, M. Daniel HEINTZELMANN, M. Mathieu MULLER, M. Christophe CASPAR

Correspondant défense

M. Franck ZERR

Deux membres auprès de la Commission Communale de la Chasse

Les deux représentants du conseil municipal auprès de la commission communale de chasse de Néewiller-près-Lauterbourg : M. Daniel HEINTZELMANN et M. Mathieu MULLER

Contrats d'emplois occasionnels

Le conseil municipal autorise le maire à signer des contrats d'emplois occasionnels avec l'Association UTILECO pour le remplacement du personnel absent.

RESTEZ CONNECTÉS : SUIVEZ L'ACTU DE VOTRE VILLAGE !

Pour ne rien manquer des événements, des travaux ou des urgences météo, le conseil municipal communique sur plusieurs supports.

Choisissez celui qui vous convient le mieux :

Sur Facebook

Rejoignez notre page officielle : Commune de Néewiller-près-Lauterbourg.

C'est l'endroit idéal pour suivre la vie associative, les photos des événements et les actualités en temps réel.



Sur le site internet officiel

Rendez-vous sur www.neewiller.fr.

Le petit plus : vous avez perdu votre version papier ? Pas de panique ! Le bulletin municipal est consultable et téléchargeable en ligne dans une section dédiée. Vous y retrouverez également les archives des anciens numéros.





Sur PanneauPocket

Téléchargez gratuitement l'application sur votre smartphone (AppStore ou Google Play) et ajoutez Néewiller-près-Lauterbourg en favori (cliquez sur le petit cœur). Pratique et sans publicité : vous recevez une notification dès qu'une information importante est publiée.

téléchargement de l'application



Tutoriel utilisateur :
mon Guide PanneauPocket





MISE À L'HONNEUR DES HABITANTS

La commune souhaite valoriser les talents et les parcours de ses habitants en mettant chaque mois une personne à l'honneur dans le bulletin municipal.

Vous avez un talent particulier, une passion, une activité sportive ou artistique, ou vous souhaitez simplement partager votre histoire ? Cette initiative est faite pour vous !

Nous lançons donc un appel à candidatures auprès de tous les habitants.
Pour participer, il vous suffit d'envoyer votre candidature à :

contact@neewiller.fr

Nous serons ravis de découvrir vos parcours et de les partager avec l'ensemble de la commune.

LA PAROLE EST À VOUS !

Parce que vous vivez le village au quotidien, votre avis est essentiel pour orienter les actions de votre nouveau conseil municipal. Que vous soyez ici depuis toujours ou arrivés il y a seulement quelques mois, vos attentes en matière de cadre de vie, de services et d'animations nous intéressent. Nous souhaitons construire avec vous une commune qui vous ressemble.

Option 1 : Via le QR Code (Rapide)

Munissez-vous de votre téléphone et scannez l'image ci-dessous pour répondre directement en ligne.

Temps estimé : 5 minutes

Confidentialité : Ce questionnaire est totalement anonyme.



Option 2 : Via la version papier

Pour ceux qui préfèrent le format traditionnel, nous l'avons ajouté exprès dans ce bulletin (ou disponible à l'accueil). Une fois rempli, vous pouvez simplement le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Nous tenons à ce que chaque voix puisse s'exprimer, quel que soit le support choisi.

Merci de votre participation ! Votre contribution est le moteur de nos projets.



NAISSANCES

Néant



DÉCÈS

M. Michel SCHMITT 28/01/2026
M. Jean-Pierre MULLER 18/02/2026
M. Norbert WOLFF 24/02/2026



PACS

Néant



MARIAGE

M. Janis LICHTBLAU & 07/03/2026
Mme Jessica DA COSTA



ANNIVERSAIRES

M. Gérard DEMANT	76 ans le 03/04
Mme Marie Christine PLIQUE	71 ans le 06/04
Mme Jeanne SCHMITT	78 ans le 07/04
M. André WEBER	81 ans le 18/04
Mme Mireille GLESS	77 ans le 20/04
Mme Marie-Odile METZLER	72 ans le 22/04
Mme Liliane BRAUN	74 ans le 02/05
M. Edouard MULLER	84 ans le 02/05
Mme Jeannine JENKNER	75 ans le 04/05
Mme Georgette HEINTZ	71 ans le 04/05
Mme Madeleine FRITZ	78 ans le 10/05
M. Robert HEINTZ	77 ans le 13/05
Mme Marie-France GARCIA	72 ans le 13/05
Mme Arlette DEMANT	74 ans le 28/05
Mme Adèle WEBER	70 ans le 28/05
M. Joseph DILLMANN	72 ans le 30/05

Mme Giesela VON WITZLEBEN
a fêté ses 85 ans
le 27 janvier 2026.
A cette occasion
Mme Monique LICHTBLAU,
maire, l'a félicitée
et lui a remis
le cadeau d'usage



CARNAVAL



Vendredi 13 février, les enfants de l'école ont défilé dans le village.
Un grand merci à tous les villageois pour leur accueil et leur générosité !

Découverte des jeux en bois et des jeux de société

Julien Bellot, animateur de la Plaine du Rhin, a fait découvrir à tous les élèves de l'école des jeux en bois et des jeux de société le 9 et 10 avril. L'objectif était de proposer des alternatives aux écrans.
Avis aux amateurs, la ludothèque de Lauterbourg vous accueille à bras ouverts !



La jeunesse



Les écoliers se sont initiés au badminton, les jeudis matins en mars et en avril, avec l'intervention de l'éducateur sportif Florian Rat.

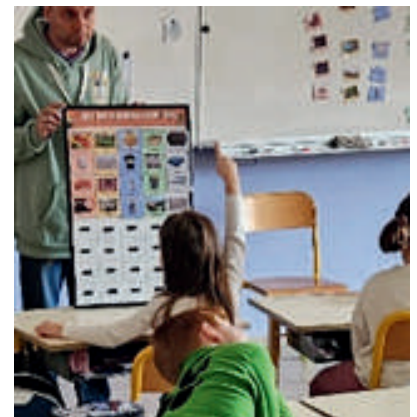


La compagnie RÊVE GENERAL est intervenue en classe le 10 et le 26 mars. Puis les enfants de GS-CP ont découvert leur poétique spectacle de marionnettes. Dans ta valise : une belle histoire de courage et d'amitié.

Un grand merci à la ComCom qui finance chaque année les projets menés par les sentiers du théâtre dans les classes maternelles et élémentaires.



Les élèves de CE1 ont continué leur sensibilisation au tri des déchets via des ateliers KIDITRI organisés par des professionnels du SMICTOM le 13 mars.



Mardi 17 mars, les élèves de GS-CP ont également participé à des ateliers autour du sommeil et des écrans avec l'intervention de l'infirmière scolaire.



Les enfants des classes GS-CP, CE1, CE2-CM ont participé tous ensemble à une après-midi autour du bonheur, le vendredi 20 mars, avec la participation de Mme Kabel.



Les GS-CP sont allés à la rencontre de leurs camarades du Kindergarten pour faire des jeux autour de Pâques le vendredi 27 mars.

L'environnement

Vous pouvez limiter son installation :
Soyons secs avec les moustiques !

Je peux agir !

80 % des sites de ponte sont situés sur le domaine privé.

Les œufs sont pondus sur le bord des contenants artificiels, au-dessus de l'eau. Quelques centimètres d'eau suffisent aux moustiques pour se développer. Une semaine en moyenne est nécessaire pour que la larve se métamorphose en moustique adulte.



Je contrôle / range à l'abri de la pluie

- Les outils de jardin : brouettes, seaux, ...
- Les coupelles et pots inutilisés
- Les divers objets : pneus, jouets, gamelles pour animaux, ...
- Les petites piscines non traitées

Je vide / retourne les réceptacles 2 x par semaine

Les coupelles sous les pots de fleurs, les pots, le matériel et décoration de jardin, ...

Ou je les comble avec du sable

Je jette les déchets

Les vieux pneus, les boîtes de conserve, ...

Je nettoie tout ce qui reste à l'extérieur avant l'hiver, avec une brosse à poils durs pour décoller et casser les œufs

Je couvre hermétiquement avec une moustiquaire maintenue par des tendeurs

Les récupérateurs d'eau de pluie, les cuves, les ouvrages destinés à l'évacuation d'eau de pluie, ...

J'entretiens et je cure afin de faciliter l'écoulement de l'eau

- Des gouttières, chéneaux
- Des siphons, éviers extérieurs, fontaines, ...

Avec des gestes simples et rapides, je peux limiter la prolifération des moustiques tigres dans mon jardin, sur mon balcon et dans tous les espaces extérieurs que je fréquente comme les cimetières.

Lutte contre les moustiques

S'il est difficile de vider, changer l'eau, retourner, couvrir ou curer les contenants, vous pouvez récupérer en mairie un larvicide d'origine biologique, le Bti, sous forme d'un tissu en lin biodégradable.

- Efficacité 4 mois / diffusion progressive
 - Poser à la surface de l'eau sans accroche
 - Grans format 50 L maxi / Petit format 10 L maxi
 - Possibilité de découper pour ajuster au volume d'eau
- A utiliser pendant la période d'activité des moustiques : de mai à septembre.

A utiliser pour traiter des contenants artificiels en eau.
Ne pas utiliser en milieu naturel (mare, étang, etc.)

Le bulletin municipal passe au vert !

Dans un souci d'économie et de respect de notre environnement, la municipalité vous encourage à privilégier la lecture de votre bulletin municipal en version numérique.

Consultation libre :

Retrouvez tous les bulletins sur www.neewiller.fr



Vous ne souhaitez plus recevoir la version papier ? Faites-le nous savoir par e-mail en précisant votre nom et votre adresse postale pour nous permettre de mettre à jour nos listes de distribution.

contact@neewiller.fr

Merci pour votre geste pour l'environnement !

Comment retirer vos sacs kraft ?

ÉTAPE 1

Présentez-vous à l'accueil, pendant nos horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi :

8h30-12h00 / 13h30-17h00

Vendredi :

8h30-12h00 / 13h30-16h00

ÉTAPE 2

Choisissez de retirer 1 ou 2 lots de 50 sacs (3€ les 50 et 5€ les 100)

ÉTAPE 3

La facturation se fera sur votre prochaine redevance d'ordures ménagères

Nouveauté

Point de retrait au siège de la Communauté de Communes !



SDEA

Le saviez-vous ?

"La Communauté de Communes subventionne des cuves de récupération d'eau de pluie à condition de se déracorder"



Cuve 330 & 650 L

24,54 & 45,80 €

avant l'aide : 122,67 / 229,01 €



Cuve 1000 L

61,65€

avant l'aide : 308,27€



Cuve 3000 à 8000 L

402,64 à 708,39 €

avant l'aide : 1 626,80 / 2 865,67 €



Cuve 3000 à 8000 L

386,28 à 834,22 €

avant l'aide : 1 562,63 / 3 374,67 €

MES AVANTAGES



Faire des économies d'eau



Laver mon matériel de jardinage



Arroser naturellement mes espaces verts



Valoriser l'eau qui tombe sur ma parcelle, jardin de pluie, mare, bassin...

TRAVAUX RUE DE LA HAUTE-VIENNE



TRAVAUX COUR DE L'ÉCOLE



CONTRÔLE DE CONFORMITÉ



L'aire de jeux installée dans la cour de l'école, ouverte au début du mois de mars, est aujourd'hui utilisée avec plaisir par les enfants.

Toutefois, lors d'une vérification récente par la société ACF, il est apparu que le contrôle réglementaire n'avait pas été réalisé, et qu'une réserve a notamment été émise concernant un risque de chute d'environ 1,20 mètre.

Soucieuse de garantir la sécurité de tous tout en permettant aux enfants de continuer à profiter de cet espace, la commune a décidé d'intervenir rapidement. Une installation de piquets en bois reliés par des cordes à deux hauteurs sera mise en place. Cet aménagement s'intégrera harmonieusement dans l'environnement existant tout en sécurisant la structure.

Toutefois, l'aire devra être temporairement fermée au public pendant la durée des travaux de mise en conformité, afin de garantir la sécurité des enfants.

L'objectif reste inchangé : offrir aux enfants un lieu de jeu agréable, sécurisé et adapté.



OFFRE D'EMPLOI AGENT D'ACCUEIL TOURISTIQUE SAISONNIER (H/F)

Lieu de travail : 21 rue de la 1ère Armée, 67530 LAUTERBOURG

- Type de contrat : CDD (Contrat à durée déterminée) du 01 juin au 29 août 2026
- 23h/semaine - du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h passera en 35h/semaine lors des congés du personnel du bureau de Lauterbourg
 - Qualification : Agent d'accueil touristique
 - Remunération : SMIC proratisé au temps de travail effectif

Profil :

- Bonne connaissance du territoire et de la région
- Allemand courant obligatoire – l'anglais serait un plus
- Maîtrise de l'outil informatique
- Autonome, réactif, souriant, discrétion

Vos missions :

- Accueil et gestion de l'information
- Promotion
- Assurer la tenue de l'espace d'accueil
- Exécution des tâches qui vous seront confiées

Votre candidature (CV et lettre motivation) est à envoyer au plus tard avant le 17 mai 2026 à info@tourisme-seltzlauterbourg.fr



OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SELTZ-LAUTERBOURG
2 Avenue du Général Schneider – 67470 SELTZ – Tél. + 33 (0)3 88 05 59 79
info@tourisme-seltzlauterbourg.fr – www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr
Facebook : tourisme Pays de Seltz Lauterbourg, Rhin et Nature
NOS BUREAUX D'ACCUEIL : Lauterbourg – Mohnern • Seltz



Voisins solidaires : l'entraide gratuite près de chez vous !

Et si nous faisons rimer « voisinage » avec « entraide » ? La commune souhaite promouvoir le développement de services gratuits entre particuliers pour faciliter la vie quotidienne de chacun.

Que vous soyez prêt(e) à rendre de petits services (jardinage, aide administrative, dépannage informatique, covoiturage) ou que vous ayez besoin d'un coup de pouce, faites-vous connaître !

Cette démarche citoyenne permet de créer du lien social tout en s'aidant mutuellement.

Vous êtes intéressé(e) par cette initiative ? contactez-nous via contact@neewiller.fr

Ensemble, dynamisons la solidarité locale !

LOCATION DE VÉHICULE ADAPTÉ PMR SANS CHAUFFEUR



✉ contact@gihp-alsace.org

📍 33 rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

☎ 03 88 43 11 11

🌐 www.gihp-alsace.org

ALSACE
Gihp

Unis pour l'autonomie

Association de droit local
d'Alsace-Moselle à but non
lucratif et reconnue d'utilité
publique

HORAIRES
FLEXIBLES

KILOMÉTRAGE
ILLIMITÉ

MIS À
DISPOSITION
PAR NOS
BENEVOLES

Professionnels : communiquez dans votre journal communal !

Le bulletin municipal est désormais ouvert aux annonces des entreprises et artisans de Neewiller.

Profitez de ce vecteur de proximité pour promouvoir vos services auprès des habitants.

Contactez-nous via contact@neewiller.fr



Bibliothèque

04 mai : 16h00 - 16h45
06 mai : 10h30 - 11h30
11 mai : 16h00 - 16h45
12 mai : 17h00 - 18h00
18 mai : 16h00 - 16h45
20 mai : 10h30 - 11h30
26 mai : 17h00 - 18h00
27 mai : 11h30 - 12h30



8 mai : Victoire de 1945
26 juin : Fête de l'école à Scheibenhard
14 juillet : Fête nationale
9-12 octobre : Kermesse
11 novembre : Armistice
27 novembre : Marché de Noël
13 décembre : Fête des aînés
16 janvier 2027 : Marche nocturne

*Souvenons-nous toujours de ceux
qui se sont battus pour notre liberté.*



Vendredi 8 mai 2026 à 10h30 aura lieu la
cérémonie avec dépôt de gerbe devant le
monument aux morts.
Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la
cérémonie

Les numéros utiles

Gendarmerie Nationale		1 C rue Joseph Hemmerle 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 80 12
Pharmacie de garde	Vendredi 1er mai Vendredi 8 mai Jeudi 14 mai Lundi 25 mai	WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM BEINHEIM DRUSENHEIM HERLISHEIM	
Service de garde	Médecin Ambulances GREINER		03 69 55 33 33 03 88 86 51 43
Infirmières		LAUTERBOURG MOTHERN	03 88 54 67 72 07 45 03 64 65
Kinésithérapeutes	Cabinet de la Gare	3 B place de la gare 67630 LAUTERBOURG	03 68 03 29 74
	Cabinet du Parc	5 rue du faubourg 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 81 07
ABRAPA Association d'aide et services à la personne	Antenne d'aide et accompagnement à domicile	1 cour de la mairie 67250 SOULTZ- SOUS-FORETS	03 88 80 41 31
	Résidence Abrapa	17 rue de la pépinière 67160 WISSEMBOURG	03 88 54 27 54
	Autres services (portage de repas, téléassistance...)	2 rue de Reutenbourg 67205 OBERHAUSBERGEN	03 88 21 30 21
Taxi Pons		Neewiller-près-Lauterbourg	06 18 88 32 94
Centres médico-sociaux		2 rue de l'Ordre Teutonique 67160 WISSEMBOURG	03 69 06 73 50
Assistante Sociale	Madame SCHMIDT Véronique sur RDV le jeudi matin de 9h à 12h	Centre Médico-Social de Lauterbourg 26 rue du Général Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG	03 69 06 73 76
Consultation des nourrissons	Sur RDV uniquement le dernier lundi du mois de 14h à 17h	Maison des services 26 rue du Général Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG	03 69 06 73 77
PLU	Consulter le PLU de Néewiller/L sur le site : neewiller.fr		
Cadastre	Ouvert tous les jours de 08h30 à 12h et 13h30 à 16h00	2 rue Clabaud 67500 HAGUENAU	03 88 53 26 74
CARSAT	Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h uniquement sur RDV	10 place de la mairie 67470 SELTZ	39 60
Infobest Pamina	Le lundi 13h30 à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	2 rue du Général Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG	03 68 33 88 00 infobest@eurodistrict- pamina.eu https:// www.infobest.eu/fr
Conciliateurs de justice	Lundis de 14h à 17h sur RDV	11 place de la République 67160 WISSEMBOURG	03 88 54 87 87
Sous-Préfecture	Lundi au vendredi de 08h00-11h30	2 rue des sœurs 67500 HAGUENAU	03 68 41 90 96
Communauté de Communes de la Plaine du Rhin		3 rue principale BP 10003 67930 BEINHEIM	03 88 53 08 20

Les numéros utiles

Mairie de Lauterbourg	Réalisation de carte d'identité et passeport	19 A rue de la Première Armée 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 80 18
Office du tourisme Seltz / Lauterbourg		21 rue de la Première Armée 67630 LAUTERBOURG	03 88 05 59 79 https://www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr
Déchèteries	Mardi au samedi (du 01/04 au 30/09) de 9h-11h45 et 14h-17h15 (du 01/10 au 31/03) de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45	21 route du Rhin 67630 LAUTERBOURG Route nationale 67470 WINTZENBACH	03 88 94 83 80 03 88 86 55 51
SMICTOM		54, rue de l'Industrie 67160 WISSEMBOURG	03 88 54 84 00
Syndicat des Eaux		26, rue du Général Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 80 67 contact@syndicat-eau-lauterbourg.fr
Urgences Électricité			03 88 18 74 00
Urgences Gaz			0 800 47 33 33
Ramonage La Brosse d'Alsace		12 rue des coquelicots 67120 DUTTLENHEIM	03 88 49 84 35
École Primaire		1 Place Saint Sulpice les Feuilles 67630 NEEWILLER	03 88 54 61 79

<p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</p> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>
<p>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>
<p>15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</p>



OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi de 8h00 à 12h00

Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Tél : 03 88 94 81 11

Mail : contact@neewiller.fr

Site : www.neewiller.fr

PERMANENCE DES ÉLUS :

Mme Vanessa MULLER - Maire :

sur RDV le jeudi toute la journée

permanence libre le jeudi soir de 17h30 à 19h00

M. Daniel HEINTZELMANN - 1er adjoint :

permanence libre le mercredi de 17h30 à 19h00

Mme Elodie VICKTOR - 2ème adjointe :

permanence libre le lundi de 17h30 à 19h00

Tél : 03 88 94 81 11

Mail: contact@neewiller.fr

VOS ÉLUS



**Muller Vanessa,
Maire**
Responsable achats, 40 ans



**Heintzelmann Daniel,
1er adjoint**
Manager, 60 ans



**Vicktor Elodie,
2ème adjointe**
Responsable qualité, 40 ans



Baumann Frédéric
Cariste, 48 ans



Zerr Fabienne
Secrétaire notariale, 54 ans



Caspar Christophe
Maçon-paysagiste, 37 ans



Metzler Rachel
Employée commerciale, 40 ans



Zerr Franck
*Dessinateur modélisateur,
53 ans*



Herr Aurélie
*Responsable support client,
43 ans*



Muller Mathieu
*Technicien monteur industriel,
46 ans*



Demangeon Emilie
Avocate, 44 ans



Appelshaeuser Frédéric
*Technicien de maintenance
industrielle, 50 ans*



Florentin Maurane
Conseillère en banque, 35 ans



Reichert Julien
Ingénieur qualité, 43 ans



Pautler Véronique
Responsable hôtel, 50 ans

